

## BARÈME D'HONORAIRES

### Transaction de vente habitation

Entre 0 et 150.000 € : 6 % TTC du montant net vendeur  
Au-delà : 5% TTC du montant net vendeur  
| *Les tranches de prix ne sont pas cumulatives entre elles*

### Transaction de vente commerciale

10 % TTC du montant net vendeur

### Transaction de location habitation

| Vide ou meublé en résidence principale  
*Baux soumis à la loi du 6/07/1989 - Conforme Loi ALUR*

#### Charge propriétaire :

- \* Recherche locataire, organisation visites, constitution dossier, rédaction bail : 12€ ttc / m<sup>2</sup>
- \* Etat des lieux : 3 € ttc / m<sup>2</sup>
- \* Négociation et entremise (% sur le montant annuel du loyer hors charges) : 8 % ttc

#### Charge locataire :

- \* Organisation des visites, constitution du dossier, rédaction du bail : 12€ ttc / m<sup>2</sup>  
(Recherche du locataire, organisations visites, constitution dossier, rédaction bail)
- \* Etat des lieux : 3 € ttc / m<sup>2</sup>

| Résidence secondaire / bail société  
*Baux non soumis à la loi du 6/07/1989 - Code civil*

Charge locataire : (% sur le loyer annuel charges comprises) 12 % ttc